

Politique du Canada en matière de contacts sportifs avec l'Afrique du Sud

La politique suivante a été adoptée par le précédent gouvernement aux termes de la Déclaration de Gleneagles et de la Déclaration internationale contre l'apartheid dans le sport, dans la mesure où les lois et les pratiques du Canada lui permettent d'observer les dispositions du second document.

Visites d'équipes ou de sportifs canadiens en Afrique du Sud:

Le gouvernement n'accordera aucune aide financière ou morale à des équipes ou à des sportifs canadiens pour se rendre en Afrique du Sud afin de participer à une compétition sportive, et se réserve le droit de manifester publiquement sa désapprobation devant un tel voyage. Le gouvernement ne refusera pas de délivrer des passeports pour empêcher les contacts de ce genre car il empièterait ainsi sur le droit des citoyens canadiens de voyager à l'étranger.

Visites d'équipes ou de sportifs Sud-Africains au Canada:

Le gouvernement n'accordera pas de visas d'entrée aux Sud-Africains désireux de venir au Canada pour participer à une compétition sportive ou à un congrès à titre de représentants de l'Afrique du Sud, d'une fédération sportive d'Afrique du Sud, ou d'un club associé à une fédération de ce genre. En pratique, cela signifie qu'un visa ne sera pas accordé aux Sud-Africains désireux de participer à un tournoi organisé selon le régime de la représentation nationale, où sont arborés des pavillons, des symboles, etc., tandis qu'il pourra l'être si